

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2023

**Absents :** Mme Céline GALANT (pouvoir à M. Daniel DERICQUEBOURG), M. Georges LEPILLIET (pouvoir à Mme Sabine LEPILLIET).

- 1) **Point budgétaire et financier** : la situation de trésorerie est d'environ 100.000 € à ce jour. Rien de particulier à relever au niveau de l'exécution budgétaire que se soit en dépenses ou en recette.
- 2) **Passage à la M57 au 01/01/2024** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal délibère favorablement pour le passage à la comptabilité M57 simplifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- 3) **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal désigne M. Yves GREZ en qualité de 2<sup>ème</sup> suppléant au sein de la C.L.E.C.T., en remplacement de Mme Béatrice VERIN, démissionnaire.
- 4) **Rapport de la CLECT / Base de Noeux-les-Mines / Lac de Loisinord** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve le rapport de la CLECT du 15 juin 2023 relatif à la rétrocession du lac de Loisinord à Noeux-les-Mines.
- 5) **CABBALR / PLUIH / Référents de la commune** : sont désignés par le Conseil Municipal : Daniel DERICQUEBOURG et Fabrice MONCHY. Pierre KOZYCKI, Secrétaire de Mairie, est désigné en qualité de « support technique ».
- 6) **Plan Communal de Sauvegarde** : il est procédé à une relecture du P.C.S. de la commune avant validation définitive et édition de l'Arrêté municipal.
- 7) **F.D.E. 62 / Redevance pour occupation de Domaine public** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'instaurer les redevances non décidées à ce jour afin de pouvoir recouvrir le montant des participations d'ENEDIS et de GRT Gaz.
- 8) **Personnel technique / Heures supplémentaires** : à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le paiement d'heures supplémentaires à l'Agent technique faites à la demande du Maire et/ou des adjoints et pour des missions exceptionnelles.